



# MANIPULATION DU BITUME EN SÉCURITÉ

Cette fiche a pour objectif de donner succinctement des conseils généraux sur les meilleures pratiques concernant la manipulation en toute sécurité du bitume. Tous les contrôles et les moyens de protection doivent être basés sur des évaluations des risques spécifiques relatifs au site concerné, par exemple les activités de laboratoire, l'exploitation, etc.

- Les bitumes routiers (y compris les bitumes modifiés par des polymères) sont transportés et stockés chauds sous forme liquide à des températures allant jusqu' à 200°C.
- Les bitumes industriels sont transportés et stockés à des températures allant jusqu'à 230°C.

## DANGERS ET RISQUES PRINCIPAUX

- Brûlures graves (jusqu'au 3ème degré) et état de choc.
- Incendie et explosion. Si le bitume est surchauffé, des produits inflammables résultant du craquage peuvent se former et présenter un risque d'incendie ou d'explosion.
- Débordement des citernes dû à la présence d'eau.
- Fumées. Problèmes respiratoires ou nausées provoqués par des concentrations élevées de fumées de bitume chaud.
- Hydrogène sulfuré. Dans les espaces confinés, l'hydrogène sulfuré peut s'accumuler et atteindre un niveau dangereux.
- Des dépôts pyrophoriques peuvent se former dans des citernes contenant du bitume et s'enflammer spontanément.

## MESURE DE SÉCURITÉ

- Les températures de stockage ne doivent pas excéder 200°C pour les bitumes routiers et 230°C pour les bitumes industriels. Les bitumes doivent être maintenus à une température d'au moins 30°C en dessous de leur point d'éclair, et dans tous les cas respecter les limites nationales éventuellement inférieures à ces températures.
- Utiliser exclusivement des flexibles résistant à la chaleur, en bon état, ne présentant ni coude, ni pli et reposant de toute leur longueur sur un support. Ils doivent être secs, vides et exempts de dépôts de bitumes solidifiés.
- Ne pas utiliser de vapeur pour vider les tuyauteries ou les flexibles afin d'éviter la présence d'eau dans le circuit.
- Utilisez des pompes aspirantes, de l'air comprimé ou un gaz d'inertage.

## MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les vêtements de protection à considérer comprennent :



- Protection de la tête : casque, de préférence équipé d'une mentonnière, d'un protège nuque, d'une visière totale pour la protection du visage.

Note: les lunettes ne protègent que les yeux



- Gants résistants à la chaleur avec manchettes portées à l'intérieur des manches de la combinaison. Si des gants à manchettes longues sont utilisés et si ces dernières sont maintenues serrées par un élastique au-dessous du coude, alors elles peuvent être portées par-dessus la combinaison.



- Combinaison intégrale, en coton 100% ignifuge (Proban® ou traité de manière similaire), de préférence avec des bandes réfléchissantes; les jambes de pantalon doivent être portées sur les chaussures de sécurité.



- Chaussures ou bottes de sécurité qui peuvent être enlevées facilement.

Remarque: sur le site, des équipements spécifiques supplémentaires peuvent être nécessaires : lunettes de sécurité, visière, protège-oreilles, chaussures de sécurité antidérapantes ou similaires, combinaison anti-statique, etc.

## PREMIERS SOINS



- Les brûlures liées au bitume doivent être refroidies pendant au moins 15 minutes, d'abord avec de l'eau froide pour atténuer la douleur, puis avec de l'eau tiède pour éviter l'hypothermie si la surface brûlée est supérieure à la taille d'une main.
- Les brûlures aux yeux doivent être refroidies avec de l'eau pendant au moins 5 minutes.
- Après son refroidissement, ne pas essayer d'enlever la croûte de bitume adhérent à la peau car elle constitue une protection stérile de la zone brûlée.
- L'opération consistant à enlever la croûte de bitume sur la peau doit être envisagée dès que possible sous le contrôle d'un médecin ou dans un hôpital.
- Un manque de précaution lors de l'élimination de la croûte de bitume peut conduire à de graves complications ultérieures et des risques d'infection.
- En cas de problèmes respiratoires dus à un excès d'inhalation de fumées : amener la victime au grand air en respectant les consignes de sécurité. Faire appel à un médecin si les difficultés respiratoires persistent. Prodiger les premiers soins d'urgence.



## EN CAS D'INCENDIE



- Appeler immédiatement les pompiers.
- Arrêter les pompes et le réchauffage.
- Fermer les vannes [si cela peut être fait sans risque] afin de limiter la propagation du feu.
- Attaquer l'incendie à l'aide d'extincteurs à poudre, à mousse ou à neige carbonique (CO<sub>2</sub>) ou à eau pulvérisée (brouillard).

**Ne jamais utiliser d'eau sous forme de jet.**

**NUMEROS DE TELEPHONE :**

**POMPIERS**

**AMBULANCE**

**EXPERT PRODUIT**

En consultant et / ou en utilisant cette publication, l'utilisateur reconnaît et accepte d'être lié par les dispositions suivantes. Eurobitume a déployé des efforts considérables pour compiler cette publication sur la base de sources fiables. Cependant, à toutes fins utiles, Eurobitume ne peut pas garantir l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité et l'efficacité de l'information contenue dans cette publication. En outre, le contenu de cette publication peut être modifié, suspendu, révisé et / ou supprimé par Eurobitume, à sa seule discrétion, à tout moment pour une raison quelconque et sans préavis. Enfin, en cas de fraude, ni Eurobitume, ni ses membres ne sont responsables de toute perte, dommage ou blessure que ce soit en relation avec la consultation ou l'utilisation de la présente publication, ou avec l'incapacité de le faire. Eurobitume, dernière mise à jour: Mars 2015, info@eurobitume.eu